



## Un RETEX des rencontres locales 2023 : mais pour quoi faire ?

Rappelez-vous, en mars 2023, les rencontres de la mobilité avaient été organisées de manière hybride en Pays de la Loire : un forum en ligne le 10 mars et pour la première fois, une quinzaine des rencontres locales, au sein des services organisateurs, du 13 au 25 mars. **Objectif principal : donner l'occasion aux recruteurs ainsi qu'aux candidats potentiels, aux agents envisageant une mobilité à court ou moyen terme, de se rencontrer !**

Afin de tirer tous les enseignements de cette 1<sup>ère</sup> édition, quelques représentants des services concernés se sont réunis le 7 septembre dernier pour un RETEX très riche en échanges ! Le bilan est déjà très positif sur le plan quantitatif : ces événements ont en effet mobilisé plus de 150 participants autour d'une quinzaine d'actions diverses (portes ouvertes, stand de présentation des métiers, RDV d'information individualisés, réunion d'information collective sur les modalités de recrutement, concours professionnels etc.). Organisateur et participants semblaient également très satisfaits de disposer d'un temps d'échange plus informel autour de la mobilité, donnant l'occasion de découvrir de nouvelles opportunités professionnelles, ou encore des missions méconnues parfois pourtant...dans le service voisin !

Malgré le satisfecit général, des axes d'amélioration ont bien sûr pu être identifiés par les organisateurs : anticipation de l'organisation, diversification des canaux de communication, valorisation des actions 2023 etc. Tous ces éléments seront communiqués à l'occasion du lancement de l'édition 2024, en espérant pouvoir vous proposer un programme enrichi !

Si vous envisagez d'organiser une action en mars prochain et souhaitez consulter le contenu du RETEX, vous pouvez adresser une demande par mail à [plate-forme-rh@pays-de-la-loire.gouv.fr](mailto:plate-forme-rh@pays-de-la-loire.gouv.fr)



Rencontre du SGAR au lab Etat'LIN

## « La mise en place du télétravail » : résultats de l'étude sur l'hybridation

Cette année, en s'appuyant sur la plateforme d'apprentissage en ligne MENTOR, la PFRH a lancé un nouveau modèle de formation : la formation hybride. Appelée aussi « blended training » ou « formation mixte », elle mélange une partie d'apprentissage en présentiel et une partie en e-learning. Les avantages de cette approche sont que les agents peuvent se former à leur propre rythme tout en étant accompagnés par des formateurs et en répondant au mieux à leurs besoins. Ainsi, en mai 2023, la formation « Accompagner la mise en place du télétravail » a lancé la dynamique avec une douzaine d'agents inscrits et suite à son succès, la PFRH va continuer sur sa lancée pour fournir davantage de formations hybrides.



La PFRH, en collaboration avec la DGAFP, vient donc de réaliser une recherche autour de l'apprentissage auto-déterminé et de son impact sur le sentiment d'auto-efficacité chez des agents de la fonction publique. Cette recherche, réalisée dans le cadre d'un projet de mémoire universitaire en sciences de l'éducation a permis de mettre en avant l'intérêt de l'hybridation d'une formation. **Ce que l'on appelle « hybride » est une formation ayant à la fois des temps de regroupement en présentiel et des moments en distanciel.**

**Cette méthodologie, selon les premiers résultats obtenus, permettrait bien de favoriser le sentiment d'auto efficacité chez les apprenants.** Derrière ce terme se cache simplement la croyance relative à sa propre capacité. Ainsi, si une formation hybride favorise bien le sentiment d'auto-efficacité chez un apprenant, alors ce dernier pourrait se sentir bien plus compétent dans son travail et son investissement pour celui-ci n'en serait que meilleur. Malgré tout, le fait que l'étude ne suffise pas en elle-même à pouvoir transformer les résultats en généralité due à un échantillon trop faible, elle a le mérite de proposer une nouvelle porte dans le domaine de la formation qui pourrait, potentiellement, faire entrer la fonction publique dans une réelle dynamique d'innovation.

Si cette étude vous intéresse, aussi bien pour ses concepts que pour ses résultats plus approfondis, la PFRH et la DGAFP transmettront un moyen pour accéder au mémoire de recherche à partir de fin septembre 2023.



## Fonds d'innovation FIACT et FEP : c'est parti !

Les campagnes d'appel à projets Fonds interministériel pour l'amélioration des conditions de travail (FIACT) et fonds égalité professionnelle (FEP) sont lancées. Les dossiers doivent être déposés sous Démarches Simplifiées. **La date de clôture de dépôt des dossiers est fixée au 17 novembre.**



Concernant le FIACT, le projet doit concerner un sujet lié à la qualité de vie et aux conditions de travail (QVCT), à la santé-sécurité au travail (SST) ou à la médecine de prévention (liste d'exemples non exhaustive : le télétravail, la santé mentale, les démarches liées à la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)).

[Voir la circulaire](#)

Le FEP permet, quant à lui, de co-financer des projets visant notamment à favoriser :

- la constitution de viviers de femmes pour les corps fortement masculinisés et de viviers d'hommes pour les corps fortement féminisés

- la mixité des métiers dans la fonction publique

- une meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle

- la prévention et la lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et les agissements sexistes.

[Voir la circulaire](#)



La PFRH a contribué à un projet FEP dont l'enjeu était de mobiliser des administrations des 3 versants de la fonction publique de la région des pays de la Loire en faveur de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail. Après un état des lieux et des analyses de besoin de formations des différentes entités, le collectif a monté à titre expérimental des actions de formations destinées aux cadres dirigeants, aux managers intermédiaires, aux agents RH et prévention. Un bel exemple d'actions inter-versants !

## Ils contribuent à la feuille de route RH de l'État en Pays de la Loire



La Direction départementale des Territoires et de la Mer de Vendée (DDTM 85) a reçu l'association [la Cordée](#), association de promotion de la diversité sociale dans les secteurs public et para-public pour présenter à ses bénéficiaires les métiers et les carrières au sein de la fonction publique.

**L'objectif ?** Faire découvrir les missions, les valeurs, les projets portés et les parcours des agents publics au sein de la DDTM. Et parce qu'une petite vidéo vaut mieux qu'un grand discours, ils ont réalisé une vidéo pour en parler... Merci à eux !

[lien vers la vidéo](#)

contact DDTM85: [joel.angamouttou@vendee.gouv.fr](mailto:joel.angamouttou@vendee.gouv.fr)

contact régional bénévole *La Cordee* : [adrien.le-meur@interieur.gouv.fr](mailto:adrien.le-meur@interieur.gouv.fr)



## Premier répertoire commun des métiers de la fonction publique

Composé de 29 domaines fonctionnels, et 1069 fiches métiers, ce tout nouveau Répertoire des métiers de la fonction publique, publié le 15 septembre 2023, témoigne de la richesse et de la diversité de nos métiers.

Fruit d'un travail commun entre les ministères, le CNFPT et les établissements hospitaliers, ce document recense l'ensemble des métiers du secteur public.

[Disponible en téléchargement](#)

### Répertoire des métiers de la fonction publique



Découvrez les métiers du service public sur [choisirleservicepublic.gouv.fr](https://choisirleservicepublic.gouv.fr)

Retrouvez les métiers de la fonction publique sur [choisirleservicepublic.gouv.fr](https://choisirleservicepublic.gouv.fr)

